

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LA ROCHELLE

Publié le 13/11/2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SÉANCE DU 8 NOVEMBRE 2023

Sous la présidence de : Monsieur Jean-François FOUNTAINE.

Autres membres présents : Madame Danièle CARLIER-MISRAHI – Madame Anne-Marie BAUDON – Madame Catherine MARCY – Madame Delphine CHARIER – Monsieur Jean-Bernard HARENG – Monsieur Vivien JULHES – Madame Marylise FLEURET-PAGNOUX – Madame Chantal MURAT – Madame Marie-Bernadette GAUTHIER-VATRÉ.

Etaient excusé(es) : Madame Anne de CHALENDAR (pouvoir à M. HARENG) – Madame Françoise COHEN (pouvoir à Mme BAUDON) – Madame Jasmine COOCHE (pouvoir à Mme GAUTHIER-VATRÉ) – Monsieur Eric PASQUIER (pouvoir à M. JULHES) – Monsieur El Abbès SEBBAR (pouvoir à Mme CARLIER-MISRAHI) – Madame Aya KOFFI (pouvoir à Mme MURAT) – Monsieur Jean-Claude COSSET.

Secrétaire de séance : Monsieur Vivien JULHES.

Dates de convocation.....	2 novembre 2023
Nombre de membres en exercice.....	17
Nombre de membres présents ou ayant donné procuration.....	16
Nombre de votants.....	16
Pour.....	16
Contre	0
Abstention.....	0

**N°1 : CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE – BUDGET PRINCIPAL – DECISION MODIFICATIVE
N° 3**

Considérant que les montants inscrits aux budgets primitifs du budget principal et des budgets annexes du service d'aide à domicile (SAAD) et du service de soins infirmiers à domicile (SSIAD) sont insuffisants pour assurer le mandatement des payes en novembre et décembre, il convient de procéder aux virements de crédits suivants entre le budget principal et les budgets annexes :

I/F	Chap.	Fct	R/O	Libellé	Fonctionnement		Investissement	
					Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
F	012	02	Réel	REMUNERATION PRINCIPALE	1 200 000,00			
F	67	02	Réel	SUBVENTIONS AUX BUDGETS ANNEXES	-1 500 000,00			
F	67	02	Réel	SUBVENTION AU BUDGET SAAD	200 000,00			
F	67	02	Réel	SUVENTION AU BUGDGET SSIAD	100 000,00			
	TOTAL				0,00			

Le Conseil d'Administration approuve la décision modificative ci-dessus.

CETTE PROPOSITION, MISE AUX VOIX, EST ADOPTÉE

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Monsieur le Président,

Jean-François FOUNTAINE.